

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 171

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

In bon paysain vait trovay M. le tiurie : Eh ! bonjour, Monsieur le tiurie ! — Eh ! bonjour Franzelé, qu'âce qu'ay ié de neu ? — Aidé, i vin vós dire, Monsieur, que lai böenne fanne nös é aipotchay in afin lai neu péssay. — Eh ! ay n'a pé moyin, Franzlé. A ce in boueba obin enne baichenatte. — Ay l'ain dit que c'était in boueba. Aitante, i veu allay pare mon registre po l'inscrire. Bon ! en qué l'heure a-t'é vèni à monde ? — C'était pair voi les dous. — Tiain ace que vos pensay le faire batayie ? — Tiain vos voray, chire. — Tu sont les parrain et maraine ? — Eh ! ace qu'ay fà des parraains ai peu des marraines ? — Mainrvos santes bin, Franzelé, que ça nécessaire. — Ah ! i crayò que cte fois an poiy s'en péssay. Main poche pu'ay l'an fà absolument, an paront mon frère, le Toni ay peu lai Tiairine lai servante di mère. — Qué nom vlais-vos botay en ci boueba ? — Ah ! ay iy fà in nom ? — I crais bin, Franzlé, que vos piète lai tête. C'tafain ne peupe vivre sain aivoi in nom quelconque. — Ah ! c'aque, Monsieur le tiurie, ay l'à moue, c'tafain. — Ay l'à moue ? Et poquoi ne le diint vope to content ? — Eh, vos ne me l'ay pe demaiday. Comme lai böenne fanne aivay batayie ci boueba ay l'òta, ay feut convenu de l'heure de l'entèrrement, ay peu c'feut bon.

Su que n'ape de bös.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de Mars 1901.

Naissances.

Du 1^{er}. — Zahler Gabrielle, fille de Robert, professeur, de St-Stéphan, et de Clara née Périat. — Du 10. Frainier, Louise-Lucie-Marguerite, fille de Joseph, monteur de boîtes de Fregécourt, et de Marie née Bourgeois. — Du 12. Jodry, Germain-Alfred-Paul, fils de Paul, monteur de boîtes, de Penchappatte, et de Marie Gaibrois née Sanglard. — Du 12. Bourquenez Adrienne-Gilberte, fille de François, monteur de boîtes, de Boncourt, et de Augusta née Frey. — Du 15. Chapuis, Georgina-Louise, fille de Louis-Léon, monteur de boîtes, de Bonfol, et de Ida-Henriette née Gschwind. — Du 14. Monnin, Marie-Claire, fille de Jean-Baptiste, fabricant d'horlogerie, de Bassecourt, et de Maria née Fattet. — Du 18. Kobedeau, Lina fille d'Alfred, doreur, de Morteau, et de Fanny née Schucht. — Du 19. Grenouillet, enfant mort-née de Léon, marchand de vins, de Porrentruy, et de Constance née Weisser. — Du 23. Friederich Marie-Jeanne-Emélie-Joséphine-Louise, fille d'Emile Joseph, tailleur d'habits, de Paris, et de Jeanne-Marguerite née Brodard. — Du 23. Marchino, Marc-Pierre-Paul, fils de Marc, peintre-plâtrier, de Mollia, province de Novare, Italie, et de Marie née Marchino. — Du 24. Schmitt, Joseph-Laurent, fils de Florenz, domestique, de Winkel, Alsace, et de Marie-Mathilde née Luttmann. — Du 24. Guélat, Louis-Henri-Maurice, fils de Louis, menuisier, de Bure, et de Berthe née Grimaitre. — Du 25. Ehrardt, Marguerite-Juliette, fille de Blaise, horloger, de Delle, et d'Emma née Marchand. — Du 29. Seuret, Henri-Louis, fils de Louis, holoher, de Porrentruy, et d'Augusta née Girardin.

Mariages.

Du 16. Noirjean, Xavier-Ignace-Joseph, journalier, de Damphreux, et de Monnat Cédanie-Joséphine, dite Sidonie, horlogère, de Saignelégier. — Du 18. Kobedeau, Alfred, doreur, de Morteau, et Schucht Fanny, doreuse, de Bühren, Prusse. — Du 18. Girardin, Julien-Sébastien, facteur, du Bémont, et Adam Marie-Marthe, de Cornol. — Du 18. Ribaut, Henri-Ernest, monteur de boîtes, d'Ocourt, et Guenin, Judith-Marie-Lina, horlogère, de Courtédoux.

Décès.

Du 1^{er}. Chappatte, Eugène, horloger, des Bois, né en 1853. — Du 7. Loriol Alice-Marie, fille

d'Albert et de Marie née Grélat de Charmoille, née en 1898. — Du 7. Dubail, Adolphe-Joseph, industriel, de Vaufrey, né en 1849. — Du 7. Vogelsperger, Joseph-Auguste, cordonnier, de Beaucourt, né en 1875. — Du 10. Joray Marie née Hilty, horlogère, de Belphrahon, née en 1856. — Du 19. Chappatte, Arnold, monteur de boîtes, du Noirmont, né en 1858. — Du 22. Schweizer Véréna, née Muller, blanchisseuse, de Hasle près Berthoud, née en 1853. — Du 22. Vallat Eugène, fils de Jules et de Victorine née Desfourneaux, de Bure née 1900. — Crelier Jeannette née Voisard de Bure, née en 1849. — Du 29. Cappi, Vincent-Jean, fils de Giovanni, et de Thérèse née Zanei, de Crémia, Côme, Italie. — Du 31. Doman Alexandrine, née Saner, de Soulece, née en 1834.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 169 du *Pays du Dimanche* :

662. MÉTAGRAMME.

Veste. Peste.

663. LETTRES INCONNUES.

<i>Libérale.</i>	G	Gabrielle.
<i>Glane.</i>	E	Angèle.
<i>Thésée.</i>	R	Thérèse.
<i>Eliane.</i>	M	Mélanie.
<i>Termite.</i>	A	Mariette.
<i>Ménager.</i>	I	Germaine.
<i>Marie.</i>	N	Marine.
<i>Irma.</i>	E	Marie.

664. CONSONNES.

Orchestre du Très-Haut, bardes de ses louanges, Ils chantent à l'été des notes de bonheur ; Ils parcourent les airs avec des ailes d'anges, Echappés tout joyeux des jardins du Seigneur.
LAMARTINE.

665. MOTS EN TRIANGLE.

S A N T E
A M I E
N I L
T E
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM Appoline Froidevaux à Saignelégier ; Saluant l'œuf rose anonyme au Noirmont ; Perce-neige à Se Leute ; Noldi, l'empaqueur émérite ; Caporal gâteau en veine d'humeur belliqueuse ; Lubin réparant ses binocles pour une nouvelle campagne universitaire ; Lucia, la belle marraine du Crêt-Vaillant ; Idchen Also attendant des nouvelles d'Alexandra ; Le philosophe hésitant entre la ceringue et l'aiguille.

670. CHARADE.

Vous aurez beau chercher, et pendant plus d'une [heure, Jamais vous ne pourrez causer sans mon premier ; Mon second, des bosquets fait souvent sa demeure ; Le sage ne doit pas parler sans mon entier.

671. MOT CARRÉ.

X X X X X 1. Liqueur sucrée.
X X X X X 2. Synonyme de gravure.
X X X X X 3. Hors-d'œuvre.
X X X X X 4. Arc architectural.
X X X X X 5. Mettre dans la balance.

672. VOYELLES.

Compléter les mots suivants en y ajoutant les consonnes qui y ont été distraites. On obtiendra ainsi quatre vers :

Calonne — a — *eau — *ai* — *a — **a**
e*i**e, *ui**e **oi**e — à — *a — ou**e
— au — *o*, — *o***ue — *ou* — *aye* —
o — i**o*, — i* — *e — *au* — *e***e —
*a — *a**i**e.

673. MOTS EN CROIX.

e, e, i, o, o, u, h, m, n, n, n, r, t.

×
×
×××××××
×
×
×
×

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 23 courant.

Petite poste

M. B. C. f. à Mettemberg. — Il ne nous paraît pas convenable de publier votre dernière lettre patoise.

La Rédaction.

Publications officielles

Assurance contre la grêle. — Voir dans la *Feuille officielle* N° 29 du mardi 9 avril 1901 l'avis concernant les subventions de l'Etat en faveur de l'assurance contre la grêle pour l'année 1901.

Sont mis au concours les travaux d'arrondissement forestier concernant Elay la Scheulte (*nouveaux plans*) ; Asuel, Burg, Mervelier Rébévelier. La Heute et Romont (*révisions totales*) ; Bémont, Genevez, Laufon, Nenzlingen, Röschenz, St-Imier paroisse, Soubey, Vermes, Wahlen et Péry (*révisions décennales*.)

Convocations d'assemblées.

Bure. — Le 14 à 2 h. pour passer les comptes.

Courfairre. — Le 14 à 2 1/2 h. pour s'occuper d'un pâturage, d'une convention, d'une école complémentaire, etc...

Pleigne-Bourrignon. — Assemblée paroissiale le 14 à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget, s'occuper de réparations à la cure de Bourrignon.

Selente. — Le 21 à 2 h. pour nommer les autorités communales.

Chevenez. — Assemblée paroissiale le 21 pour nommer un président des assemblées paroissiales et du conseil.

Charmoille. — Le 21 à 1 h. 1/2 pour s'occuper d'une prise d'actions pour l'établissement d'une halte sur la ligne Porrentruy-Bonfol, entre Alle et Miécourt.

Miécourt. — Le 21 pour le même objet que ci-dessus.

Courtédoux. — Le 21 à 12 1/2 h. pour passer les comptes.

Cote de l'argent

du 10 avril 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. 50 le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. 50 le kilo.

L'éditeur : G. Moritz, gérant de la Société typographique de Porrentruy.